

-N-

# CHSLD et résidences privées pour aînés: la ministre Blais promet plus d'inspections

**Le gouvernement procédera d'abord à l'évaluation des 46 résidences privées, actuellement visitées aux 4 ans**



**GENEVIÈVE LAJOIE**

Mercredi, 16 janvier 2019 12:55

MISE À JOUR Mercredi, 16 janvier 2019 17:56

**La ministre Marguerite Blais veut augmenter la cadence des inspections dans les CHSLD et les résidences privées pour aînés.**

À l'heure actuelle, les CHSLD sont visités par un inspecteur tous les trois ans.

Dans les résidences privées qui hébergent des personnes âgées, une vérification est faite tous les quatre ans.

Pour la ministre responsable des Aînés, ce n'est pas suffisant.

« J'en veux plus, a-t-elle affirmé, mercredi, à l'entrée de la réunion hebdomadaire du cabinet Legault. On va le faire plus fréquemment. Moi, je veux que dans tous les CHSLD les personnes qui sont hébergées reçoivent les mêmes soins et les mêmes services de qualité. »

Le gouvernement procédera d'abord à l'évaluation des 46 CHSLD privés.

Pour ces établissements, Marguerite Blais « veut avoir ça d'ici un mois, le plus rapidement possible ».

La ministre est toutefois demeurée vague quant à la fréquence des visites souhaitée.

Dans les derniers jours, **des cas de mauvais traitements à la résidence de L'Éden de Laval ont fait les manchettes.**

Marguerite Blais a tenu à remercier les familles qui acceptent de dénoncer.

« C'est la seule façon qu'on a pour améliorer les conditions de vie des aînés qui sont vulnérables dans les CHSLD », a-t-elle insisté.

### **Sanctions pénales**

La ministre a ajouté qu'elle ne fermait pas la porte à la possibilité d'ouvrir la loi pour éviter que les personnes âgées qui sont hébergées dans ces établissements soient victimes de négligence.

Mme Blais a même évoqué la possibilité d'imposer des « sanctions pénales » pour les gens qui se rendent coupables de maltraitance.

« Ça prend de l'imputabilité. J'ai toute l'écoute du premier ministre pour le faire, j'ai son soutien », a-t-elle dit.

### **Fonds d'urgence réclamé**

Le Parti québécois réclame une enquête sur l'État des CHSLD et la création d'un fonds pour répondre à des situations d'urgence.

« Ce fonds pourrait servir à l'embauche de professionnels de la santé (hygiénistes dentaires, pharmaciens, infirmières et autres préposés), ce qui permettrait non seulement de pallier les manques, mais également de soulager le personnel déjà en place, souvent débordé et épuisé », a fait valoir le député péquiste Harold Lebel dans une lettre acheminée à la ministre Blais.

L'opposition péquiste milite également pour la mise sur pied d'un service d'inspecteurs et d'intervenants pour agir rapidement lorsque des situations comme celle de L'Éden se produisent.

---